

Que faire en cas de crue ?

- En cas d'annonce de crue, je m'informe via les médias officiels (préfecture, mairie, pompiers...).
- Je respecte toujours les consignes de sécurité officielles. Il en va de ma sécurité et de celle de mes proches.
- Je ne m'engage en aucun cas, ni à pied ni en voiture, sur une voie déjà inondée. Le danger d'être emporté ou de tomber dans un piège dissimulé sous l'eau est important.
- Je prépare mon kit d'urgence en cas d'évacuation : papiers d'identité, attestations d'assurance, eau, trousse de premiers secours, quelques aliments non périssables, vêtements chauds...
- Je surélève ou déplace dans les étages les objets/matériels sensibles, précieux (souvenirs, documents officiels), utiles ou polluants (pots de peinture, engrais, solvants, poubelles...).
- Quand l'inondation est là, je coupe le gaz, le chauffage et l'électricité. Si j'habite en immeuble, je contacte mon gardien ou les représentants de ma copropriété pour m'assurer que ces coupures ont bien été effectuées.
- Lorsque j'évacue mon domicile, je prends contact avec des proches (famille, amis...) qui pourront m'héberger pour plusieurs jours, voire plusieurs semaines.

Comment aider mon entourage ?

- Je sollicite l'aide de mes voisins ou je les aide moi-même. Je reste le plus autonome possible car les autorités ne pourront pas forcément aider tout le monde.
- Je reste attentif et j'assiste les personnes les plus vulnérables parmi mes proches ou dans mon quartier (personnes âgées, hospitalisées à domicile, en situation de handicap ou isolées ou touristes étrangers).

Source : EPISEINE. Pour en savoir plus : <https://episeine.fr/conseils-aux-habitants>

- Vivacités IDF : www.vivacites-idf.org
- Coordination Eau IDF : www.eau-iledefrance.fr

Balade urbaine

ILE-SAINT-DENIS

22 SEPTEMBRE 2023

BALADE CONÇUE ET ANIMÉE PAR COORDINATION EAU ILE-DE-FRANCE ET VIVACITÉS IDF

« Vivre avec l'eau en ville »

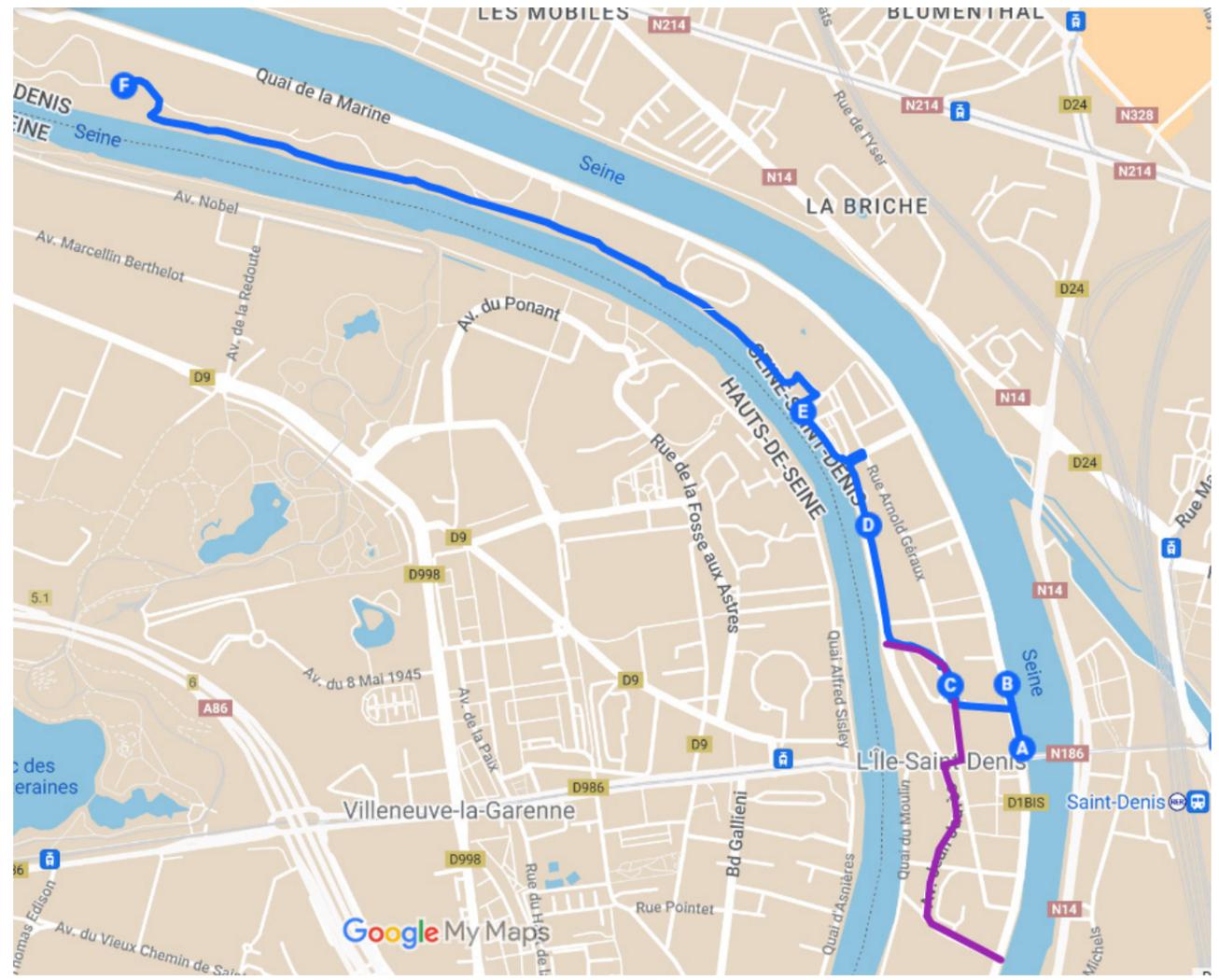
Les villes, en particulier l'Île-Saint-Denis, se sont historiquement construites par nécessité aux abords des cours d'eau. Au cours des siècles, l'activité humaine a peu à peu supprimé les zones de végétalisations naturelles pour donner plus de place aux usages citoyens et à l'activité industrielle. C'est à la suite de ces transformations que les premières inondations apparaissent, les fleuves n'ayant plus l'espace nécessaire de s'étendre et la pluie ne s'infiltrant plus là où elle tombe. Aujourd'hui, les phénomènes induits par le changement climatique (îlot de chaleur, sécheresse, inondations et autre) augmentent les catastrophes.

Indispensable à la vie sur terre, la pluie est un élément essentiel du grand cycle de l'eau. Lorsque celui-ci est perturbé, elle peut devenir une problématique voire un danger lorsqu'elle tombe en quantité soudaine et importante occasionnant des montées de crue et des dégâts matériels. Rendre l'eau à la terre, gérer le ruissellement, le stockage de cette « ressource » s'avère donc indispensable. Une acculturation au risque inondation, par le biais de pose de repères de crue au fil des rues, d'échanges avec la population, de formation des agents et des élus, permet à chacun d'adopter les bons réflexes et d'acquérir une culture commune pour un mieux vivre ensemble avec le fleuve.





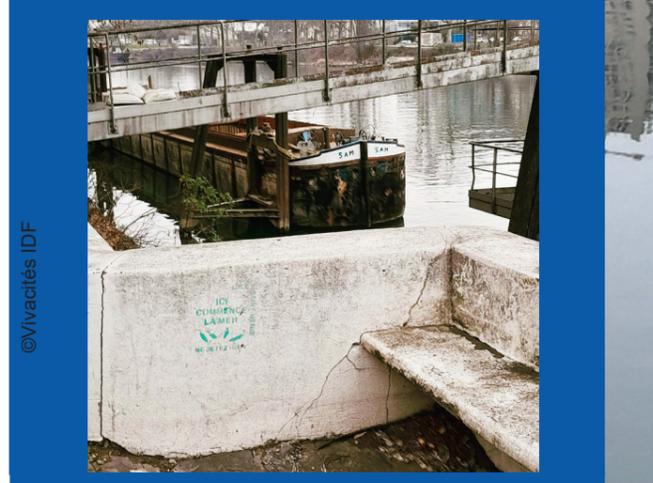
E Plage Thorez



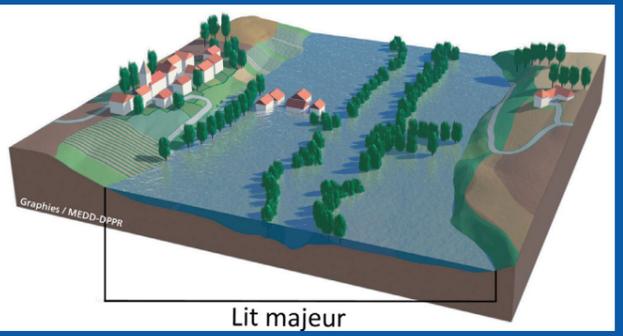
- A - Repère de crue
- B - Activité fluviale
- C - Bras morts
- _____ Bras du Bocage
- D - Risques inondables
- E - Plage Thorez et repère de crue
- F - Parc départemental



A Crue de 1910 à l'Île-Saint-Denis



B Marquage de la charte Tara océans « rivières, fleuves sans plastique, océan protégé »



D Schéma des inondations et lit majeur



C Terroir de Saint-Denis et de l'Île-Saint-Denis (1707)

©Vivactés IDF

©Graphies/MEDD-DPPR

©Wikipedia